

NB : la synthèse qui va suivre est le produit de **multiples entretiens** tenus à KDG et au village de Ouoro avec nos **correspondants locaux** (Paul et Alphonse), le **Président de la Délégation spéciale**¹ de Sourgou (Inoussa OUEDRAOGO), le **bureau de l'AUE** (Association des usagers de l'eau), le **Comité de pilotage du village**, le **superviseur des opérations d'alphabétisation** (Sayouba NIEBIE). Pour plus de lisibilité, l'ensemble des entretiens seront ici synthétisés par thèmes.

L'Association des Usagers de l'eau (AUE)



C'est la structure mise en place au village, conformément aux textes et règlements administratifs en usage par la loi burkinabè, en parallèle à notre programme de remise en état des points d'eau. Ce programme, élaboré sur trois ans, supposait en effet une **organisation spécifique gérant l'ensemble des points d'eau du village (18) et collectant des cotisations par forage** dont le montant a été validé en AG (250 FCFA par an et par personne) afin de co-financer le plan de remise en état des forages sur la base de 30% de participation locale.

Le dispositif a bien fonctionné pour la première tranche des travaux (5 forages remis en état et dont la plupart étaient en panne), **mais c'est « grippé » cette année**. Quelques éléments d'explication au retards dans la levée des cotisations annuelles :

- Il y a d'une part des **explications conjoncturelles** : cette année (en raison des mauvaises récoltes de l'an passé), la **période de soudure est difficile** (donc le peu de fonds disponibles a été consacré à l'achat de denrées en vue de la saison agricole qui a repris depuis juin), de plus en début d'année la zone a été touchée par une **mortalité forte des cheptels de chèvres et de porcs**, enfin en automne s'ajoute la nécessité pour les familles de **mobiliser des fonds pour la rentrée scolaire et la santé** (saison des palus)...la mobilisation des ressources est donc en ce moment complexe et difficile
- Il y a aussi une **explication plus structurelle** qui tient à la perspective annoncée de l'installation au village d'une **AEPS** (Adduction d'eau potable sécurisée), sans que personne ne sache si elle est vraiment financée d'ailleurs, mais qui entre, dans la tête des villageois en possible alternative ou concurrence avec l'AUE...
- **Qu'est-ce qu'une AEPS ?**

¹ **Les Délégations spéciales**, depuis le coup d'état de janvier dernier, gèrent les affaires courantes des communes suite à la destitution des Maires pour la période de transition (définie désormais jusque juillet 2024) ; elles se composent en général de personnes issus des instances coutumières et de représentants du tissu associatif local. A Sourgou par exemple, Paul BAMOGO en fait partie au titre de responsable de l'antenne burkinabè de Mil'Ecole (il y assure des fonctions de pilote de la commission des finances et de la gestion économique de la commune). Le Président, Inoussa OUEDRAOGO, est issu du corps des SG, équivalent de nos secrétaires généraux communaux. Contact WApp +226 71 23 36 76

- Ce dispositif, voulu par l'Etat, tend à remplacer les forages trop nombreux (et trop coûteux d'entretien), par **un forage principal avec polytank et adduction d'eau vers des bornes fontaines**. Il en existe actuellement 3 sur le territoire communal : Sourgou centre, Guirgo et Kougsin, chacun de ces AEPS étant relié à 2 ou 3 bornes fontaines. Jusqu'ici rien d'anormal, ce dispositif peut conduire à simplifier la distribution d'eau potable en évitant la multiplication des forages manuels et les coûts induits.
- Mais il y a **revers de la médaille** : ces AEPS issus de financements étatiques sont ensuite gérés sur place par **un concessionnaire** (une forme en somme de délégation de service public) : à Sourgou, c'est le même concessionnaire qui gère les 3 AEPS. Il prend en charge **l'entretien et la maintenance** du dispositif, **salarie des gardiens** chargés de faire payer l'eau aux bornes fontaines, **s'acquitte d'une taxe communale** qui se situe à 400 000 FCFA par an et par AEPS. C'est dire qu'il est impératif de « rentabiliser » la concession.
- Avec Paul, Alphonse et l'AUE de Ouoro nous avons fait une **projection des coûts** : pour une consommation annuelle basique d'une famille de 10 personnes, payer à chaque prélèvement à une borne fontaine peut représenter a minima une dépense de près de 40 000 FCFA année... Avec le fonctionnement d'une AUE comme nous l'avons pensé, le coût est de 2 500 FCFA année ! voici donc un **argument que nous avons utilisé pour relancer la campagne de cotisations à l'AUE**
- De plus, dans nos discussions avec le Président de la Délégation spéciale, il apparaît **que les AEPS existantes n'ont pas le rendement escompté** et cela pour plusieurs raisons : certaines **concessions trop éloignées des bornes fontaines** continuent à se procurer de l'eau (souvent gratuite faute d'AUE locales) aux forages, se pose aussi la **question du solaire** équipant les AEPS qui a certains moments de l'année (harmattan + fraîcheur de novembre à janvier) induit un remplissage plus lent des polytanks, mais surtout **le coût pour le consommateur** du dispositif.

De ce fait, sur ce dossier sensible, nous basons notre communication sur les coûts comparés et avons décidé pour ne rien brusquer de **donner au bureau de l'AUE un point de rendez-vous au 15 décembre**. C'est alors que nous ferons le bilan des cotisations levées et lanceront la seconde phase de remise à niveau des forages... En cas d'échec, nous avons dit clairement que l'expérience serait abandonnée, mais nous avons bon espoir qu'elle se poursuive.

Si poursuite il devait y avoir, nous avons convenus avec nos correspondants de **faire établir un nouvel audit des forages restant à remettre en état** pour que les coûts de ces opérations de maintenance en phase 3 puissent être réévalués en fonction des données nouvelles de l'inflation liée aux perturbations économiques mondiales.

Par ailleurs, comme cela semble intéresser le Président de la Délégation spéciale, **nous restons ouverts à un partage d'expérience sur l'AUE et à une stratégie commune** qui pourrait être élaborée à l'ensemble des six villages de la commune de Sourgou.

Alphabétisation

Action importante que nous souhaitons continuer tant que les besoins seront exprimés. Le CR ne va pas revenir sur le bilan de l'année dernière, ni sur les dispositions prises lors de la mission d'août quant à l'organisation du dispositif 2023 (**voir CR mission aout-septembre 2022**). Néanmoins nos discussions ont fait apparaître **quelques éclairages nouveaux** :

- Le dispositif sur 90 jours était un **projet pilote mené dans 4 provinces** dont le Boulkiemdé : une réunion doit se tenir sur trois jours début novembre pour en faire un bilan (Sayouba NIEBIE y participera en tant que superviseur du dispositif sur Ouoro) qui doit servir à ajuster la généralisation du dispositif

- Il semble bien qu'une des raisons du net recul des résultats dans l'ensemble des sites de formation de la Province soit liés à des **dysfonctionnements structurels** : une **épreuve d'explication de textes** dont personne, pas même les formateurs, ne savait en quoi elle allait consister, un **fractionnement des épreuves qui obligeait à remplir à chaque fois des entêtes** qui posaient problème et perte de temps à des candidates qui en découvraient aussi la nature et le contenu... mais aussi à des **facteurs conjoncturels** : le groupe comprenait plus d'une **dizaine de femmes allaitantes** (d'où des présences parfois perlées en phase formation et surtout de temps perdu en phase d'examen où elles se sont présentées avec leurs bébés), elles nous disent aussi avoir été stressées par le fait d'être **surveillées et corrigées par des « personnes étrangères »**² (surtout pour les épreuves de lectures orales)

La réunion de novembre à laquelle va participer Sayouba, nous donnera peut-être une réponse sur **l'éventualité d'un co-financement du dispositif de Ouoro par la FONAENF** (Fonds National pour l'Alphabétisation et l'éducation non-formelle), puisque la présence du Directeur de ce Fonds est annoncée, rien de certain mais on suit cela aussi.

En tout état de cause, **l'alphabétisation A** (sur 90 jours) doit reprendre **début décembre 2022** afin de ne pas mordre en fin de dispositif sur la reprise de la saison agricole en mai-juin ; la session **d'alphabétisation B** (dite fonctionnelle), reprendra, elle, sur 45 jours **en janvier ou février**. Pour cette initiative, nous avons apporté un **complément de textes plastifiés en moore** sur divers sujets (agriculture, santé, contes) afin de favoriser la pratique de la lecture, puis acquis une **petite malle** afin de protéger ces documents et ceux déjà livrés lors de la mission d'août. Malle prise en charge par Sayouba.

Warrantage (entrepôt solidaire)

C'est le **second gros dossier à finaliser sur l'année 2022**, et probablement le début de l'année 2023. **La phase de sensibilisation est achevée** (7 réunions de quartiers + sortie à Doulou sur un site proche de warrantage) et les **formations bien entamées** :

- Une AG a pu déboucher sur la **validation du règlement intérieur** auparavant amendé par une commission comprenant des représentants de chaque quartier. Une nouvelle AG doit se tenir début novembre pour **désigner les membres du comité de gestion**.
- Une **rencontre avec l'entrepreneur** (Ernest YAMEOGO pour CBPW) - qui avait décroché le marché à l'issue d'une commission de sélection d'appel d'offre – s'est tenu **le 31 octobre** pour valider les sommes du contrat et surtout le signer. Les **travaux** (entrepôt et aire de séchage), **prévus pour 90 jours**, devraient donc se terminer pour notre voyage de **fin janvier 2023** qui donnera lieu à une réception provisoire des travaux. Le contrat prévoit une retenue avec **clause de garantie de 10%** qui sera réglée un an après lors d'une réception définitive et des pénalités en cas de retard des travaux



² **Dans les protocoles précédents**, la surveillance et la correction étaient assurées par les formatrices des villages environnants, cad par des personnes connues et identifiées, en raison du protocole expérimental de cette première année de test du nouveau dispositif, surveillants et correcteurs sont venus d'ailleurs (KDG, la Province au sens élargi)

- L'évolution des coûts de construction a été contenue pour limiter les effets de l'inflation mondialisée (environ 4%) sur la base d'un accord stipulant un **engagement nouveau de la population pour livrer des agrégats** : du sable (10 charretées par groupement de femmes), du gravier (5 charretées par groupement) et des blocs de pierre (5 charretées par groupement) pour les fondations ; de plus les femmes qui vont être mobilisées pour l'alphabétisation ont été chargées chaque matin **d'alimenter en eau le chantier** de construction pendant le temps nécessaire. Cette participation locale sera contrôlée par le **Comité de pilotage** qui en assurera la **régularité et l'évaluation financière**.
- Pour le **suivi des travaux**, il a été décidé de s'attacher les services d'un superviseur indépendant qui prendra en charge le **suivi qualité du chantier** (contact en cours avec l'entreprise DARGA qui avait travaillé avec AO-BTP sur Kamboinsin), les coûts complémentaires seront inscrits **au budget 2023**.
- D'autres **coûts complémentaires** figureront aussi au budget 2023 pour assurer la mise en route de l'entrepôt dès la fin du chantier, sans doute fin janvier 2023 : acquisition de **palettes**, de **produits phytosanitaires** pour l'assainissement sur local et la constitution d'un **stock de sacs triple fonds** (sacs qui seront ensuite vendus aux utilisateurs, il s'agit ici d'une avance sur recettes attendues).
- Le fait que le dispositif ne fonctionnera qu'en janvier 2023, alors que les récoltes vont se faire en novembre **ne devrait pas empêcher le stockage de certaines récoltes** : le bilan en année 1 sera sans doute moins important qu'en année 2 quand l'entrepôt sera ouvert dès la fin des récoltes, mais ce n'est pas plus mal pour démarrer un fonctionnement.
- L'analyse de la version finale du règlement intérieur a permis de clarifier les choses sur plusieurs points :
 - o Le **financement est assuré par deux sources de revenus** : à la fois **les sommes perçues pour l'entreposage des sacs ou bidons** qui le sont au moment du dépôt, puis par **un intérêt de 10% perçu pour les déposants qui demanderont une avance sur recettes**, les deux formes de revenus se cumulant
 - o L'art 22 ne prévoit pour le moment que de façon assez floue la **dimension solidaire** du dispositif, c'est un choix fait en AG de donner la priorité au démarrage du dispositif, il est cependant envisagé ensuite, en année 2 ou 3 et quand le dispositif produira des effets comptables positifs, de créer un fonds de solidarité.

Sur le dossier warrantage, l'entretien avec le **président de la délégation spéciale** a mis en valeur l'intention de porter une réflexion à l'échelle de la commune³ sur ces dispositifs de warrantage, et bien entendu **nous serons ouverts à tout partage d'expérience** sur cette thématique.

Autres sujets abordés

Elevage solidaire.

Le **transfert de volailles** prévu pour l'année 2022 devrait se dérouler dans la **première quinzaine de novembre** et Josué a indiqué en comité de pilotage que le groupement masculin, comme l'an dernier, avait choisi de continuer les transferts en financement autonome (donc sans aide de notre part).

Il a été redit que **l'année 2023 serait la dernière année de co-financement** du dispositif pour un double transfert (volailles et chèvres) et qu'ensuite il appartiendra aux groupements de **s'organiser en autonomie** pour choisir de poursuivre ou non ces transferts solidaires. Josué, en comité de pilotage, est de nouveau intervenu pour inciter les groupements féminins à s'organiser pour poursuivre ce dispositif après 2023.

³ La commune de Sourgou comprend 6 villages : Sourgou, Ouoro, Rogho, Guirgo, Kougsin et La, certains hameaux sont rattachés à ces villages : ex. Ouetin à Ouoro, Rialo à Rogho

Pour disposer **d'un outil de prospective plus clair**, il a été envisagé avec nos correspondants de travailler sur une petite enquête auprès des groupements portant sur les points suivants :

- **Evolution des effectifs** des groupements
- **Financement en autonomie des transferts d'élevage solidaire** en se basant à la fois sur ce que fait le groupement masculin, mais aussi en réévaluant les besoins matériels (ce qui est utile, ce qui l'est moins)
- **Bilan de l'AGR élevage embouche ovins** qui semble avoir repris après une première année difficile et sur lequel nous avons peu de retours

Nos correspondants vont nous communiquer les TdR (termes de référence) de cette enquête pour validation, elle sera confiée aux agents d'Etat (agriculture et élevage).

D'autres échanges ont aussi eu lieu sur le **groupement Watinooma**, très en retrait en termes de performances sur les autres groupements féminins du village : or il semble apparaître que dans ce quartier les femmes qui le composent sont d'un âge avancé et que les plus jeunes soient partis=es avec leur maris en Côte d'Ivoire.

SECCA 4 (Système d'épargne communautaire et de crédit autogéré)

Nous avons pu assister, le **samedi 29 octobre**, à la **remise des fonds épargnés et valorisés** : 238 femmes se sont partagées **un peu plus de 11 000 000 de FCFA** (les sommes perçues sont bien entendues individualisées en fonction de l'épargne de chacune et de la valorisation liés aux intérêts des prêts consentis par chaque groupe d'épargne).

Un apport financier bien venu en cette période de soudure, de travaux agricoles et de dépenses scolaires ou de santé. Une belle animation assurée par **M. BADOLO** qui les suit depuis 4 ans : une rencontre aussi avec une **femme de Rialo**⁴ (qui avait été du premier groupe d'alphabétisation) et qui a organisé **4 groupes d'épargne** qui fonctionnent désormais avec plus de **70 femmes**.

A noter que ce dispositif fonctionne désormais totalement en **auto-financement**, les groupes d'épargne ayant totalement pris en charge les indemnités du formateur, M. BADOLO.

Nous allons aussi réfléchir à **mieux associer les femmes à l'AUE**, les produits de cette épargne pouvant aussi servir à régler les cotisations : cette question a été soulevée ensuite en comité de pilotage le lendemain.



⁴ Hameau voisin de Ouoro qui est de fait rattaché administrativement au village de Rogho

Sensibilisation aux questions de population.

Confirmation que cette année, cette action importante se tiendrait en **janvier 2023**.

Cette année, une **priorité sera donnée aux établissements scolaires** : lycée de Sourgou et Sabou, afin de prévoir une **extension de l'intervention dans la zone de Réo⁵** où là aussi le public scolaire sera privilégié sans mettre de côté quelques interventions publiques de théâtre forum.

Des contacts sont en cours avec les **Directeurs provinciaux du Sanguié dans les domaines de la santé et de l'éducation** pour organiser ces interventions. Paul et Alphonse vont aussi tenter de renouer avec **l'ABBEF** (Association Burkinabè pour le Bien-Etre familial) qui l'an dernier n'avait pas participé au dispositif en raison de problèmes internes (réductions d'effectifs, départ sous d'autres cieux d'un agent particulièrement actif).

Bien entendu **le budget 2023** affichera une ligne de financement pour une nouvelle reconduction de ce dispositif qui pourrait se faire alors fin 2023 ou début 2024, selon les opportunités et disponibilités des différents intervenants.

Autres thématiques abordées

La question foncière

C'est une des priorités de réflexion au niveau de la Délégation spéciale de Sourgou : on assiste en effet localement et surtout le long de la voie reliant Koudougou à Sabou, à un **processus d'accaparement des terres par des investisseurs spéculateurs** souvent sans projet : un seul cas a été relevé portant sur une enclos dédié à la plantation d'orangers (tangelos en fait).

Actuellement la Délégation spéciale tente une riposte pour que les terres restent accessibles aux communautés villageoises : si l'annulation des ventes faites est impossible, il s'agit de trouver des pistes pour verrouiller ce dispositif d'accaparement soit en augmentant de façon significative les **taxes communales** portant sur la vente des terrains, soit en **ralentissant les procédures de validation des ventes**. Une question qui se pose partout à l'échelle du pays !

Moulin communautaire

Après le grave accident de la route qui a mis hors d'état le meunier (voir CR mission août-septembre), une solution se dessine enfin et le comité de pilotage aurait trouvé un remplaçant. Une réunion de bilan devrait avoir lieu début novembre pour établir un état des lieux et le passage de témoin, la **reprise est donc en ligne de mire**.

Selon le comité de pilotage, les caisses du moulin se montent à 85 000 FCFA + des mensualités encore non réglées par le précédent meunier à hauteur de 80 000 FCFA.

Fonctionnement du comité de pilotage

Josué, qui y participe au titre de « personne ressource », signale que la présence aux réunions du comité de pilotage est assez régulière quand les « nassara » (blancs) sont annoncés ou en présence de nos correspondants locaux (Paul et Alphonse), mais qu'il est encore difficile pour eux de compter sur tout le monde quand ils tentent des réunions en autonomie.

⁵ **Réo**, chef lieu de la province voisine du Sanguié, situé à moins d'une dizaine de km de Koudougou et qui affiche un record national en termes de grossesses précoces en milieu scolaire !

Perspectives futures

L'année prochaine, 2023, verra la fin de notre **plan triennal de désengagement sur Ouoro** : même si nous avons donné des assurances sur la poursuite des actions d'alphabétisation (peut-être avec co-financement FONAENF) et sur le suivi de la mise en route du dispositif de warrantage, notre objectif est bien de viser **une autonomisation** de nos autres actions.

Si une collaboration semble possible en termes de **partage d'expériences** avec la **Délégation Spéciale** de Sourgou, cela peut conduire à des **interventions ciblées vers d'autres villages** de la commune en privilégiant ceux où existent déjà des associations de femmes actives, voir en privilégiant des actions à faible coût ou autonomisation rapide :

- Foyers améliorés
- SECCA
- Elevage solidaire (à condition d'en revoir les coûts matériels)

Une stratégie qui dépendra aussi de son inscription dans un plan communal de développement avec des **engagements de co-financement à l'échelle locale**.

Il pourrait aussi être utile d'explorer des **pistes nouvelles liées souvent aux thématiques du genre** en introduisant des formations sur de l'éducation financière ou de l'entrepreneuriat rural en recherchant des co-financements auprès de l'Unicef ou de l'UNFPA (Fonds des nations unies pour la population).